



# ACTION DOCUMENT UNIQUE

Chers Adhérents,  
Dans le cadre de la prévention des risques professionnels et en tant qu'employeur vous avez l'obligation de réaliser un document unique d'évaluation des risques professionnels. Pour vous aider à mettre en place cet outil, la CAPEB vous propose deux ½ journées d'information en session collective :

**> Groupe de travail de deux ½ journées avec l'OPPBTP  
Le jeudi 16 mai et le mardi 2 juillet 2019  
de 8 h 30 à 11 h 30 à la CAPEB 71  
5, rue George Eastman, 71100 Chalon-sur-Saône**

Intervention de Mme Caroline DA COSTA PINHO, conseillère en prévention de l'OPPBTP

- > Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques et l'intérêt du document unique
- > Apprendre à maîtriser les méthodes et outils de réalisation du document unique
- > Aide personnalisée à l'élaboration du document unique avec un suivi individuel
- > Réponses à vos questions

**ATTENTION : l'usage d'un ordinateur connecté à internet étant requis, MERCI d'apporter votre ordinateur portable**

*Nous vous attendons nombreux à ces ½ journées d'information faites pour vous*



Toni SPINAZZE  
Président de la CAPEB 71

**C'est UTILE et IMPORTANT Pas d'hésitation, je M'INSCRIS !**

## **BULLETIN RÉPONSE | Groupe de travail « Action Document Unique »**

**A retourner à la CAPEB 71 avant le 13/05/2019**

> Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin par courrier, ou par mail à [capeb71@capeb71.fr](mailto:capeb71@capeb71.fr) ou par fax au 03.85.90.97.79

M et/ou Mme .....

**Participera à la session: « Action Document Unique » les 16 mai et 2 juillet 2019 à CHALON-SUR-SAÔNE**  
Nb de personnes : .....

**Ne participera pas**

Coordonnées ou cachet de l'entreprise  
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)